

LE BAFD

Formation de directeur de centre de vacances et de loisirs

La formation au BAFD a pour objectif de vous préparer à exercer les fonctions suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre avec l'équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps,
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation,
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil,
- Développer les partenariats et la communication.

Pour préparer le BAFD, vous devez avoir 21 ans révolus et soit être titulaire du BAFA, soit d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation. Dans ce cas, vous devez justifier, dans les 2 ans précédant l'inscription, de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en accueil collectifs de mineurs.

La formation comprend quatre étapes à effectuer dans un délai maximum de quatre ans (prorogation d'un an maximum possible) : une session de formation générale (10 jours), un stage pratique de direction (14 jours), une session de perfectionnement (6 jours) et une seconde expérience pratique de direction (14 jours).

